

Image not found or type unknown



Bon de réservation traiteur

Par **romainv**, le **08/07/2009** à **20:34**

Bonjour,
J'ai effectué un acompte pour la réservation d'un traiteur, ce week end j'ai été au mariage d'un ami où ce même traiteur était prestataire. La qualité de la prestation ne nous a pas emballé. En effet , les plats que nous avions en commun n'était pas identique à ce que nous avons goûté, les serviettes étaient en papier, les assiettes toutes différentes, on a même eu droit au moucheron dans l'assiette.... Nous avons contacté le traiteur et ce dernier menace de nous garder l'acompte. Nous avons signé un bon de réservation, ce dernier ne comporte pas de date , et mon nom est mal orthographié.
Est - il possible de rendre notre accord caduque ?
Merci,
Romain